MEL 8°
453 3

DU

DÉSIR IMMODÉRÉ

DE LA LIBERTÉ

CONSIDÉRÉ

COMME LA CAUSE DES CALAMITÉS QUI AFFLIGENT

L'EUROPE.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

à AMSTERDAM,

CHEZ St. DELACHAUX, LIBRAIRE.

1831.

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 398 463

Mel 8° 453 (3)

608939

DU DÉSIR IMMODÉRÉ

DE LA LIBERTÉ

CONSIDÉRÉ

MME LA CAUSE DES CALAMITÉS QUI AFFLIGENT L'EUROPE.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHEQUE

Mel 8° 453(3)

DU DÉSIR IMMODÉRÉ

DE LA LIBERTÉ

CONSIDÉRÉ

COMME LA CAUSE DES CALAMITÉS QUI AFFLIGENT L'EUROPE.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR Mr. C. J. VAN ASSEN,

Professeur en Droit à l'Université de Leyde,

LE 8 FÉVRIER 1831.

JOUR DU RENOUVELLEMENT DU RECTORAT, ET DE LA FÊTE ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

(*Traduit du Latin.*)

A AMSTERDAM,

CHEZ St. DELACHAUX, LIBRAIRE.

1831.

DE L'IMPRIMERIE DE C. A. SPIN.

La charge, que je quitte aujourd'hui, me laisse encore deux devoirs à remplir; l'un imposé, l'autre volontaire; pour n'être qu'indirect ce dernier ne m'en semble pas moins obligatoire, fondé comme il est sur les usages de nos pères, et sur la règle constante, que vous tous, mes honorables Collègues, avez suivie jusqu'à ce jour.

Je puis compter ainsi sur votre approbation, Messieurs, si, avant de passer à la solennité du jour, je me conforme religieusement à l'ancienne coutume, en m'entretenant quelques instans avec vous. N'attendez pas un discours travaillé avec art, ou digne de ce lieu si propre à inspirer l'orateur; les circonstances actuelles me défendraient de répondre à votre attente, lors-même que mes faibles talens me le permettraient.

En effet, mes Auditeurs, vous qui vous connaissez si bien en sentimens délicats, ne devrais-je pas

craindre de passer à vos yeux pour un homme sans tact et sans patriotisme, si le soin d'être élégant et d'obtenir vos suffrages, pouvait me faire oublier un seul instant les soucis, qui dans ces tristes jours poursuivent sans relâche tout bon citoyen.

Enfant, j'aimais à répéter cette parole si connue d'un grand homme: *l'amour de la patrie embrasse toutes les autres affections:* j'admirais alors la beauté de l'expression; j'en sens maintenant toute la force et la vérité.

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui trouvent leur bonheur dans l'étude des arts et des sciences, oseraient-ils dire qu'ils s'y livrent encore avec la même application, et que la patrie seule ne concentre pas tous leurs soins et toutes leurs pensées! Quoi! le culte des muses parait déplacé même dans leur plus respectable sanctuaire? Oui, car il s'agit du salut de l'état, du bien-être de nos concitoyens; la patrie combat pour son existence! A cette pensée peut-on être assez froid et barbare, pour ne pas se sentir vivement ému et pour retenir ses larmes? Hélas! il y a peu de mois seulement que la source des richesses et de l'abondance coulait pour la Hollande: l'Europe florissait en paix: la guerre que

nous soutenions dans l'Inde était terminée: le crédit public avait pris un essor admirable: le commerce et l'industrie prospéraient plus que jamais, et nous osions déjà même entrer en concurrence avec l'Angleterre envieuse. La saine partie de la nation se réjouissait de la plupart des choix que venaient de faire les députés des provinces pour la réprésentation nationale. Enfin les plaintes si souvent répétées, quoique injustes, sur l'usage de la langue française et sur l'instruction publique, le plus indulgent des Rois les avait selon sa coutume écoutées avec bonté.

Tout-à-coup, une seule mesure imprudente du Roi de France, ou plutôt une conspiration criminelle de séditieux, fait crouler le Royaume des Pays-Bas. Une guerre affreuse commence. Le Belge perfide ouvre un asile aux brigands et aux vagabonds; et pour repousser leurs attaques, notre excellente jeunesse s'arrachant des bras de ses parens, abandonnant le cours de ses études, doit voler aux armes. Le trésor de la nation s'épuise, les richesses des particuliers tarissent, et les plus sages tremblent de voir bientôt une conflagration générale envelopper l'Europe de ses flammes.

En méditant sur les causes de ce changement subit, vous ne pouvez être étonnés de nous l'en-

tendre attribuer à ce désir de liberté illimitée, à cette soif insatiable de tout changer qui agite les peuples, et qui les pousse aux plus grands attentats. Ou, si vous en doutez, que le développement de cette idée soit sujet de ce discours : personne sans doute ne trouvera hors de saison, que je vous fasse voir en ce jour dans *le désir d'une liberté immodérée, la cause des calamités qui affligent l'Europe.*

Ne croyez pas, Messieurs, que je vous conduise dans le dédale de la philosophie, et que je veuille traiter la question si difficile de la liberté intérieure, de sa nature et de sa puissance, dont on a tant disputé dans l'ombre des écoles. La nature de ce discours exige que je vous montre d'abord les corps politiques, que je considère avec vous leur situation présente, et que je vous prouve, autant que mes forces le permettent, que ce désir de liberté, qui bien conduit enfante le bonheur des peuples, doit, indiscrètement excité, les précipiter nécessairement dans l'abyme.

Mais pour mettre de l'ordre et de la clarté dans cette matière, et saisir ce que nous entendons par une soif immodérée de la liberté, il faut décrire la nature et la tendance de la liberté véritable.

Sans doute il n'est point de chose dont le désir

soit plus profondément enraciné dans le cœur de l'homme que celui de sa propre conservation. Il perd la faculté d'y veiller en perdant sa liberté. Il doit donc être également jaloux de toutes deux.

Ce sentiment ce n'est pas l'homme seul qui l'éprouve, les animaux le manifestent comme lui: ils résistent à celui qui les dompte et ne subissent le joug qu'avec une aversion innée. Mais c'est dans ce penchant naturel que je vois la différence entre la férocité des animaux et l'excellence de la nature humaine. L'homme seul prenant la raison pour guide cherche la société, quoiqu'elle semble devoir mettre des bornes à cette liberté qui lui est si chère: il se joint à ses semblables pour leur utilité commune. Ainsi les gouvernemens s'établissent, les lois paraissent: l'homme se soumet, et pour être vraiment libre il obéit.

Placé sous la tutelle de l'autorité et des lois, loin de perdre le sentiment de sa liberté, il en ressent plus que jamais l'influence. Quoi de plus naturel? Plus la société civilisée lui présente le moyen de développer toutes ses facultés, plus il se porte avec énergie vers tout ce qui lui parait grand et difficile. Il éprouve comme une soif qu'un fruit savoureux irrite en paraissant l'étancher. Aussi quelle sagesse ne faut il pas pour régler cette tendance au perfectionnement de la liberté, quand

une fois excitée elle a trouvé un champ assez vaste pour y déployer toute sa force! Alors, si l'homme ne se laisse plus gouverner par la saine raison, s'il repousse toute obéissance, ses passions l'entrainent en aveugle dans sa course et l'attachent cruellement trompé au joug de cette servitude qu'il abhorre.

Ainsi le plus grand ennemi de la vraie liberté est ce désir immodéré de la posséder, qui de nos jours a séduit les peuples, bien plus, je le crains, que ne le permet la cause de la justice et de leur bonheur.

Voyez ceux qui sont placés aux premiers rangs de la société, et dont l'éducation répond à leur position sociale; suivez-les dans leur conduite et dans leurs projets. Est-il une chose qu'ils cherchent avec plus d'ardeur, que cette liberté politique illimitée et dans sa plus grande perfection? Cette inquiétude les occupe à tel point que si l'on ne remontait à ses causes, on serait tenté de croire que les peuples gémissent dans le plus dur esclavage. Ce n'est plus assez que les lois et les coutumes anciennes assurent leur sécurité à l'extérieur, et leur procurent l'abondance au dedans; qu'ils soient tous égaux devant la loi, que la justice soit pour tous également administrée, que nul ordre de l'état ne craigne l'usurpation des

autres; que les arts et les sciences fleurissent : marques certaines à notre avis de la liberté politique. Il leur faut plus, ils l'exigent avec violence, ils osent dire enfin qu'ils ne se croiront libres, qu'après que ceux qui gouvernent les peuples, dociles à leurs prétentions sans fin ni mesure, leur auront cédé la puissance législative, sans se réserver d'autres droits, que celui d'exécuter leurs décrets.

La manière dont nous venons d'entamer ce sujet nous a conduit à la définition si difficile de la liberté politique, telle que la demandent les règles de la raison et de la justice. Disons vrai : cette question que débattaient jadis les philosophes dans des disputes oiseuses et qui agite maintenant les peuples au milieu des révolutions, n'est pas telle qu'on puisse la résoudre par une règle générale ; les tems et les gouvernemens qui la font naître en modifient la solution. Quoique nos opinions soyent peut-être fort divergentes, j'ose croire qu'elles s'accorderont en ce point : que la liberté qu'il faut donner aux peuples, ne doit pas être considérée dans sa perfection absolue, mais qu'il faut en changer l'idée d'après les mœurs, l'esprit, et les besoins des nations qui la réclament. La même culture ne produit pas les mêmes fruits en tout pays ;

avec le sol changent les moyens de le fertiliser; ainsi les peuples ont reçu de la nature des vertus qui leur sont propres; et l'amour de la liberté, né de ces vertus, nourri et soutenu par elles, est chez les uns plus tranquille, chez les autres plus irritable.

Considérez maintenant les nations qui peuplent l'Europe; les distances qui les séparent; la variété des climats qu'elles habitent; la diversité des coutumes et de leur manière de vivre; la différence enfin de leurs mœurs, de leurs lois et de leur religion. Pouvez vous croire que l'habitant du midi de l'Espagne change jamais ses mœurs pour adopter les mœurs Ecossaises? Les exemples en ce genre ne tarissent point; un seul nous suffit: pour expliquer notre pensée, supposons qu'on donne le choix aux Espagnols ou aux Siciliens de vivre sous la constitution libérale de l'Angleterre, de se livrer à cette vie agitée, d'être précipités au milieu des tempêtes populaires, ou de rester dans la situation où ils se trouvent, n'ayant pas d'occupations plus sérieuses que le soin de leurs plaisirs: combien préféreront à cette liberté active et ignorée, la vie molle et oisive qui fait leurs délices!

» Mais," nous dit on, » ce sentiment de la li-
» berté qui dirige l'homme, si profondément gravé

» dans son cœur par la nature et par la raison,
» ce frappant témoignage de la supériorité de
» son être, est il autre à Londres, qu'à Rome,
» à Coppenhague, qu'à Pétersbourg? Non sans
» doute. Et pourquoi parler des Espagnols et des
» Siciliens, hommes dégénérés, qui dans un long
» esclavage ont perdu toutes les vertus; que les
» sons de la musique, les intrigues amoureuses,
» les combats de taureaux émeuvent bien plus
» que l'intérêt de l'état ou l'amour de la patrie.
» Appliquons nous plutôt avec d'autant plus de
» zèle a rallumer dans leurs cœurs l'amour assoupi
» de la liberté, et d'y faire revivre les vertus de
» leurs ayeux."

Pensez vous que ces sentimens ne soient pas les nôtres? Ah! nous souffrons, nous souffrons beaucoup de voir ces peuples tristement livrés, comme des êtres d'une nature inférieure, à une vie languissante et paresseuse, et ne se souvenant plus de la gloire de leurs ancêtres. Pourquoi rougirais je de le dire? Lorsque le goût des voyages m'eut conduit jusqu'aux confins de l'Italie et que des bords du Lac Majeur je contemplais avec ravissement les plaines de la Lombardie, sur le point d'entrer dans cette terre classique, je me sentis tout-à-coup douloureusement affecté. O Italie! disais-je en moi même, malheureuse Italie,

privée de l'éclat de tes antiques vertus ! Ton doux climat, ton soleil si brillant, font tout fleurir, tout prospérer : il ne te manque que des citoyens dignes de pareils avantages. Puissent des jours plus heureux se lever enfin sur toi, et une religion épurée, t'apporter les bienfaits de la civilisation et de la liberté !

Les événemens qui ont suivi n'ont pas fait changer ce sentiment intime de mon cœur mais l'ont fortifié ; et le plus cher de mes vœux serait exaucé si je pouvais avoir la conviction qu'un jour, toutes les nations de l'Europe jouiront de cette liberté, qui pour être durable doit paraître comme un dernier fruit, que la sagesse des Princes, la modération des peuples, la solidité des institutions sociales, et une longue suite de mesures prudentes auront lentement fait mûrir.

La liberté politique dont nous parlons n'est donc pas telle que les anciens l'ont connue, ou telle que les Anglais ou d'autres nations modernes la conçoivent ; elle n'est pas non plus la réalisation d'un système abstrait, inventé par les hommes du parti populaire : nous voulons qu'elle s'applique aux besoins et aux intérêts des différens états de l'Europe : qui jamais à mon avis ne se ressembleront à tel point, que les mêmes lois, les mêmes institutions fesant oublier partout le

passé, puissent convenir à tous également. Le libéralisme, s'élevant au dessus de ces considérations et les perdant entièrement de vue, me fait craindre, non sans cause, qu'au lieu de produire cette liberté sans bornes qu'il cherche avec tant d'ardeur, il ne nous prépare la plus affreuse servitude.

Comprendre les besoins des peuples, y satisfaire sans s'écarter de la justice, se conformer à l'esprit du siècle, en accordant à propos ce qui peut mériter la reconnaissance des citoyens, et en se refusant à des concessions prématurées qui entraineraient leur ruine; c'est le devoir glorieux et difficile des princes, que la providence divine a placés dans ce haut degré d'honneur et de puissance, pour veiller à la prospérité des empires et pour en écarter les orages qui les menacent.

C'est ici qu'il faut examiner, si dans la direction des affaires publiques, les Souverains de l'Europe ont rempli le plus important des devoirs, et si c'est de leur insouciance ou du peu de modération des peuples que sont nées les calamités qui nous accablent.

Ce que l'orateur Eschine du tems d'Alexandre le Grand disait de la république d'Athènes:

» notre position politique est si singulière que » la postérité étonnée et incrédule la considérera » comme une espèce de paradoxe," nous pouvons l'appliquer aux tems où nous vivons. Ce que l'imagination semblait avoir peine à concevoir, notre siècle l'a vu. Tout a changé de face, les choses de l'intérêt le plus grave, et les moins importantes. Excepté l'air que nous respirons, il n'est rien qui ne se ressente de cet esprit de changement et de révolution, et les idées chimériques que cette époque a fait naître, loin d'être détruites par le tems, semblent avoir été placées par lui au rang des vérités reconnues.

Mais n'anticipons pas : il faut que je vous ramène par la pensée vers ces jours ou délivrées du joug de la tyrannie de Napoléon, toutes les nations croyaient qu'une nouvelle ère de liberté et de bonheur commençait pour elles. Je ne sais, Messieurs, quels sont vos sentimens en jetant ce regard sur le passé et en le comparant avec l'état actuel des choses ; pour moi je vous l'avoue jamais je n'y songe sans éprouver un profond saisissement. Plus les espérances sont douces, plus le sentiment d'avoir été déçu par la confiance même qu'elles nous inspirent, est amer et douloureux. Voila donc le terme auquel ont abouti tant de

grandes pensées et tant de prudence ! Triste destin des rois, qui chaque fois qu'ils méditent quelque grand et sublime ouvrage, encourent le blâme d'une ambition tyrannique et le soupçon d'aspirer au despotisme ! ou qui, s'ils se contentent du bonheur paisible de leurs sujets, et se prêtent avec répugnance aux innovations, se voient exposés aux critiques insolentes et aux calomnies du parti populaire.

Mais en mettant de côté la haine et l'esprit de parti, si nous citons les plus puissans princes de l'Europe comme à un tribunal, pour y rendre compte de leurs desseins imprudents ou de leur négligence ; de quelle faute pourrons nous les accuser, que l'équitable postérité, si elle n'en fait pas un sujet de louange, n'excusera pas du moins, par les raisons les plus solides.

Dans la capitale même de la France, source de ces maux innombrables qui s'étaient répandus sur l'Allemagne, l'Espagne et la Russie, ils ont donné des preuves éclatantes que le désir de rétablir la paix et la liberté, et non l'esprit de vengeance ou l'amour des conquêtes, leur a fait entreprendre cette guerre à jamais mémorable : ils ont montré la volonté d'user avec retenue de la victoire, et non pas d'en jouir avec insolence. Aussi n'ont-ils rappelé ce principe

si saint et si longtems oublié de *la légitimité* qu'après s'être assurés du penchant et des vœux du peuple Français. Plut au ciel que Louis XVIII, ce prince vraiment libéral eut constitué plus libéralement la France, et qu'au lieu d'octroyer cette *charte* moitié despotique, moitié populaire, il eut rendu aux Provinces leurs anciens droits.

Qu'on désapprouve mes sentimens, j'y consens, chacun a les siens, et je ne porterai pas envie à ceux qui aiment mieux flatter une multitude tumultueuse que de plaider la cause abandonnée des rois: et dont la délicatesse craint sans doute l'accusation d'illibéralisme, et le nom d'esclaves volontaires du pouvoir. Je ne crains pas de dire sans détour ma pensée ni de louer hautement même en ce jour, cette sainte Alliance qu'on a voulu rendre ridicule: qui basée sur la religion Chrétienne devait par le plus fort des liens réunir tous les peuples, et assurer leur prospérité que les princes voyaient enfin ne pouvoir être que précaire, sans le culte sincère de Dieu et une paix durable. Aussi plus l'intention de ce traité parait sainte, plus on doit s'attendre à voir tomber les peines les plus sévères sur ceux qui en ont violé les sermens.

Vous donc qui avez appris l'histoire de cette époque non pas dans les déclamations séditieu-

ses ou dans de calomnieux libelles, mais par d'impartiales recherches, vous ne refuserez pas aux rois le témoignage qu'ils méritent : vous direz avec nous qu'après avoir rendu la paix à l'Europe, le but de la conduite de la plupart d'entr'eux a été d'améliorer le système de leur gouvernement, de faire cesser la lutte entre des institutions surannées et celles que la révolution avait fait naître, vous direz qu'ils ont accordé avec reconnaissance à leurs sujets ce qu'ils ont pu leur céder justement; et s'il s'en trouve qu'on a accusé d'avoir moins fait qu'ils n'ont promis, vous craindrez d'écouter d'injustes reproches, et d'imputer à la faute des rois ce qu'il faut attribuer à de malheureuses circonstances.

Le congrès de Vienne a fait voir, combien il était difficile d'accorder ensemble les intérêts, et les droits des divers peuples, et de trouver un ordre de choses, qui en garantissant la sureté de l'avenir, ne frustrât pas tant d'espérances exaltées. Et quoi de plus digne de louanges que le plan de cette confédération, qui unissant tous les états de l'Allemagne, laissait à chacun de ses membres le soin de régler par une constitution particulière la forme du gouvernement, et les droits des citoyens à la législation.

Ainsi la Bavière, le grand-duché de Bade, le

pays de Hesse, le royaume de Wurtemberg et plusieurs autres états ont reçu ces lois Fondamentales si longtems désirées, dont les additions et les interprétations remplissent déjà plusieurs volumes, monument remarquable sinon de la félicité de ces peuples, au moins des dissensions des ordres de l'état, et d'une laborieuse et inquiéte liberté. Mais les Prussiens! dites vous, les Prussiens, qui dans cette guerre sacrée comme ils l'appellent à juste titre ont brillé avec tant d'éclat, et qui ont contribué si éminemment à rendre la paix au monde! Chacun sait avec quelles instances ils ont demandé une constitution; jusqu'ici ils n'ont pas encore obtenu le bienfait, qui leur était du! cette injustice, disent les libéraux est d'autant plus criante, que la promesse du Roi sur laquelle se fonde cette demande est plus solennelle. Cette accusation ne parait pas dénuée de fondemens; il faut donc expliquer comment il s'est fait que ce Roi, qui respectait sa parole, a été troublé dans ses plans par ce même désir immodéré de liberté, dont je cherche à vous montrer les effets.

Vous n'ignorez pas que le Roi de Prusse a montré dans sa prospérité une modération, digne de la constance qui l'avait soutenu dans ses malheurs. Voulant donner une preuve manifeste de son

amour pour ses sujets et de l'intérêt qu'il prenait à leur bonheur, il publia cet édit unique en son genre, dans lequel il promettait de soumettre la loi sur la constitution de l'état, qu'il méditait, non seulement aux nobles et aux premiers d'entre le peuple, mais aussi aux suffrages de tous les citoyens, sans distinction d'ordre ou de rang. Etait-ce une politique adroite, une machination pour séduire les esprits, ou bien la probité reconnue du Roi nous assure t'elle de la bonne foi de sa promesse? Pour nous, la seule convocation des états provinciaux nous est une preuve si convaincante de sa sincérité et de sa volonté déterminée, que nous sommes révoltés de l'injustice de ceux qui, loin d'apprécier sa prudence, aiment mieux accuser sa lenteur.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Plus l'humiliation de la Prusse sous la puissance de Napoléon fut profonde, moins l'enthousiasme du peuple Prussien connut de bornes après avoir vaincu la France. Le sentiment de s'être acquis une gloire immortelle, exaltait l'orgueil national qui distingue surtout ce peuple. D'ailleurs tous les esprits, quelle que fut l'ignorance ou le savoir de chacun, s'étaient enflammés par l'étude des théories politiques, dont les peuples d'Allemagne, quoique d'une manière toute différente des Français, se sont merveilleusement épris: étude, qui

dans la triste situation de leur patrie, les avait distraits et consolés par des images d'une félicité idéale, que l'imperfection de notre nature ne permet jamais de réaliser.

Rendus au repos, ce ne fut pas assez pour eux d'en convertir les bienfaits au profit de leur patrie et du bonheur commun des peuples; mais en dépit des préceptes mêmes de la philosophie, ils conçurent l'étonnant projet de régler tous les gouvernemens sans distinction sur ces fantômes de vérité, de justice et de perfection, que leur imagination séduite leur offrait. Voyez, Messieurs, la témérité et la folie de ces hommes. On reproche au cosmopolite qu'en cherchant d'assurer d'un seul coup la félicité du monde il oublie de secourir son voisin qui l'implore : ainsi ces politiques philosophes ne cherchèrent pas une constitution qui fût propre à chaque peuple; mais le même langage, la même loi, les mêmes coutumes devaient réunir, selon leur idée, toutes les différentes nations de l'Allemagne comme une seule famille. Adapter ce qu'ils avaient imaginé dans le silence du cabinet à l'état réel de la société, c'était le moindre de leurs soins : et ce qui s'est vu souvent, le sublime de leurs idées, en s'élevant si haut au dessus de la sphère commune toucha de bien près au ridicule.

Ceux qui ont voyagé il y a quinze ans en Allemagne se le rappelleront, on rencontrait à chaque pas, non seulement des jeunes gens que leur âge excusait peut-être, mais des hommes faits, dont l'aspect et le costume devaient retracer les mœurs des Teutons et des Germains: répétant dans les conversations, dans les écoles, dans leurs écrits partout répandus, des maximes inintelligibles sur les devoirs des rois et les droits des peuples et sur les principes de ce parfait gouvernement, dont leur secte avait trouvé l'idée. Hélas! que ne s'en sont-ils tenus à leurs obscures méditations, à l'imitation des mœurs Teutonnes, à la célébration de leurs fêtes, lorsqu'ils élevaient avec tant de pompe le bucher qui devait consumer les livres condamnés par eux: pauvres vengeurs d'une liberté illimitée! Mais il est incroyable, avec quel art des hommes ambitieux, craignant la responsabilité de leurs doctrines erronées, ont employé ces instrumens de la vanité pour captiver l'esprit de la jeunesse, et pour corrompre son bon sens et son cœur par de fausses idées de libéralisme et de vertu. Alors parurent à la suite les conspirations, les assassinats, les tribunaux extraordinaires: la fuite, l'exil, l'emprisonnement des jeunes gens de la plus belle espérance: le désespoir des parens, les craintes et les soupçons

des Princes : — tristes résultats de ces tentatives insensées !

Dans cette agitation des esprits, ou plutôt dans ce tumulte des passions, dans la confusion des idées, les modérateurs des peuples pouvaient-ils tenir des promesses qui semblaient déjà avoir été données avec plus de bonté que de prudence : pouvaient-ils pour délibérer sur la constitution de l'état, convoquer des sujets turbulens, dont l'impétuosité rendait impossible ce que la lenteur seule eût pu produire ? Devait-on donner ainsi des armes à des furieux ! devait-on approcher le feu des alimens d'un incendie !

Pour ramener ce discours au but que je me propose, les causes subites qui ont arrêté dans leur cours les desseins généreux du Roi de Prusse, (ce roi si prudent et si sage, exposé plus qu'aucun autre à l'amertume des reproches du parti populaire,) ces causes dis-je, sont assez connues pour qu'il soit inutile de les expliquer plus au long. Cette passion déréglée de la liberté aurait étouffé jusqu'à l'espérance de la posséder jamais véritablement, si l'Etre Suprême touché par les prières de ce roi pieux, ne lui eût montré par quel chemin il devait, en se hâtant lentement, conduire son peuple à la prospérité, sans laquelle la jouissance des bienfaits de la liberté n'est qu'imaginaire.

Ce que ni cette étude infatigable du meilleur gouvernement, ni les promesses magnifiques d'une constitution écrite n'auraient pu faire, l'application et la persévérance du Roi l'ont fait de manière, qu'il y a peu de choses que la Prusse puisse envier aux Etats les plus florissans.

Plus qu'en aucun pays l'étude des arts et des sciences y est protégée. Rien n'y porte atteinte à l'administration égale de la justice, on a conservé libéralement aux provinces Rhénanes les formes judiciaires et les lois Françaises. Les dogmes de l'Eglise Romaine ne sont pas enseignés par des moines dans leurs écoles ou d'obscurs séminaires, mais dans l'illustre Université de Bonn par des hommes d'une doctrine éclairée. Les assemblées des Etats provinciaux prouvent la sollicitude du gouvernement pour l'industrie, le commerce, l'agriculture, dont aucune loi prohibitive n'arrête l'essor. L'économie, ce meilleur des revenus de l'état comme Cicéron l'appelle si bien, est si scrupuleusement observée que la recette du trésor surpasse de beaucoup ses dépenses; et donnant à ses sujets un exemple domestique, le Roi lui-même vit comme un bon père de famille sans prodigalité et sans faste: de sorte que ceux qui mesurent leur estime sur l'opulence et le luxe, doivent placer les banquiers

de Paris, qui gouvernent maintenant la France, fort au dessus du Roi de Prusse et de beaucoup d'autres Princes.

Déjà vous sentez, je l'espére, que si cette liberté sans bornes, ou plutôt cette licence n'avait été habilement comprimée, elle aurait excité il y a dix ans la guerre, que des trames criminelles semblent maintenant sur le point d'allumer.

Voulez vous que pour mieux établir notre opinion, nous citions d'autres exemples? L'Espagne ballotée depuis si longtems par tant de vicissitudes, offre encore une preuve de ce que j'avance. D'où sont sortis les maux qui l'affligent, si ce n'est de l'ardeur déréglée d'une turbulente liberté?

Cette généreuse nation, qui dans sa haine invétérée des Français, avait été prodigue de son sang pour le maintien de sa religion, se flatta naturellement, après avoir replacé son Roi sur le trône de ses ancêtres, qu'elle en avait assez fait pour le salut de la patrie. Tout-à-coup se lèvent les champions séditieux du parti populaire; nés de la révolution, nourris par la France et élevés par elle dans cette abominable doctrine de la souveraineté du peuple, dont nous vous montrerons bientôt les effets destructeurs sur la société: sans respect des convenances, sans égard pour l'utilité publique, pour l'esprit

du tems, pour les moeurs du peuple, ils sacrifient tout à leur précipitation. Le Roi les trouve sur son chemin à son retour : ils veulent le forcer d'accepter une constitution conçue depuis deux ans dans la confusion de toutes choses, qui ne laissait à l'autorité royale qu'un vain nom, et une puissance partagée avec la dernière classe du peuple. Le Roi refuse de se soumettre à une loi injuste, et ce prince, qui peut-être eût gouverné avec la modération qu'il semble montrer à présent, poussé par la crainte, incertain dans sa conduite, se jette dans les bras de ces moines astucieux, dont il écoute avec trop de facilité les conseils tyranniques. Mais n'imputez pas ces malheurs au caractère du Roi, plutôt qu'aux insolents auteurs d'une constitution usurpatrice ; l'événement va le démontrer. Lorsque le parti libéral eut triomphé par la défection d'une armée corrompue, et que cette belle constitution devait enfin donner à l'Espagne cette liberté qu'on s'était presque lassé d'attendre, songez quel rôle ont pris alors ces fiers vengeurs du peuple et de la patrie! Parvenus au pouvoir par la déception et par le sang, ils ont tellement fait régner la licence, que tout le monde a pu s'apercevoir qu'en invoquant la liberté politique, ils n'attachaient à ce mot aucune idée.

Le peuple s'enivra d'une liberté que rien ne limitait. Les rangs furent confondus, les honneurs avilis, le Roi fut traité de la manière la plus humiliante par ses ministres mêmes. Enfin lorsque pour venger ces injures et pour appaiser la discorde parut l'armée Française, vous savez, car ces événemens sont encore présens à votre mémoire, quelle honte tous les cœurs honnêtes ont eue d'une liberté entourée de pareils défenseurs. Ce peuple, qui retranché derrière ses montagnes et ses rivières, brava pendant des années entières les armes de Napoléon jusqu'alors invincible, ce même peuple, lorsque sa précieuse liberté et cette loi, la base éternelle de son empire, furent menacées, ne disputa pas un seul jour ses frontières aux troupes peu nombreuses d'un Prince sans expérience, cédant au Duc d'Angoulême une victoire qu'on paraissait lui avoir préparée.

Combien depuis ce tems l'aversion de la nation Espagnole est grande pour tout nouvel ordre de choses; c'est ce qu'on a pu voir, lorsqu'un illustre capitaine, le général Mina a dû fuir des frontières d'Espagne avec sa troupe libératrice, et abandonner la nouvelle œuvre de liberté qu'il méditait, comme si on lui eut appliqué la loi Romaine, qui veut qu'on oppose main forte à

ceux, qui bâtissent sur le sol d'autrui contre le gré du propriétaire.

Enfin l'Espagnol aime mieux vivre tranquille et s'occuper de ses affaires domestiques sous un roi, qui délivré de toute crainte se concilie l'affection du peuple, que de goûter les fruits empoisonnés d'une liberté imaginaire, dont l'envie prématurée devançant toute culture a tourmenté cruellement et déchiré l'Espagne pendant quinze années.

En Italie la liberté parut dans un drame peu différent, mais avec aussi peu de succès qu'en Espagne, et fut couverte de huées dès son entrée en scène.

A peine la révolution d'Espagne fut elle connue à Naples, que la faction populaire, docile aux inspirations qu'elle recevait, prit les armes comme d'un commun accord. Elle dépose le Roi, met son fils à sa place, laisse à celui-ci une ombre de royauté, et lui ordonne de promulguer la nouvelle constitution. Vous demandez, Messieurs, quelle constitution ? Appuyés des clameurs de la populace, les perturbateurs de l'état demandent la constitution Espagnole; dont la tourbe savante des mendians privilégiés appréciait sans doute la libéralité, qu'elle trouvait

digne des lumières de notre siècle. Ils parlent : on obéit : mais il fallait imprimer la constitution pour la publier et la répandre. Ecoutez bien Messieurs, et ne riez pas si vous pouvez. On demande un exemplaire de la constitution d'Espagne : on cherche dans toutes les bibliothéques, dans tous les magasins des libraires, dans les cabinets d'étude peut-être : — dans une ville aussi considérable que Naples, où tout abonde, on ne put se procurer une copie de la constitution tant désirée. La honte de cet incident fut moindre, comme vous savez, que l'infamie de la catastrophe. Ce chef qui dans sa jactance avait juré de baigner les cîmes des montagnes du sang des Autrichiens, s'échappe à leur première approche : il disparut emportant les deniers publics dans sa fuite, et vécut longtems caché dans cette sentine de la Belgique, dans Bruxelles !

Qu'est-il besoin Messieurs, que j'abuse de votre patience, et que je répète les mêmes plaintes en parlant de la Sardaigne et du Portugal ?

Qu'ils viennent les innovateurs ! qu'ils contemplent leurs chefs-d'œuvre ! qu'ils repaissent leurs yeux du spectacle des calamités qu'ils ont produites par leurs doctrines obscures, puisées en partie au delà des mers dans une législation étrangère à leur pays !

L'infame tyrannie se joue impunément du Portugal; la stupidité monacale opprime la Sardaigne; la Belgique a pris les armes contre son Roi légitime; la Pologne se révolte contre son Souverain: ce ne sont que les ébauches du grand ouvrage que jour et nuit ils méditent.

D'où vient cette fureur qui les anime? Cette constante idée de tout changer qui les aveugle? ce désir d'une liberté désordonnée implacable ennemie de la vraie liberté? Hé bien Messieurs! remontons à la source de tous ces maux, et parlons de la France.

Il n'est aucun pays sur la terre, quelque puissant qu'il soit, qui pour asservir les peuples possède d'aussi grands avantages que la France.

Laissons la fertilité du sol, la situation du pays, et tout ce que la nature a fait pour sa défense. L'éducation alimente chez ce peuple une aptitude naturelle aux entreprises audacieuses, qu'il doit surtout à la légèreté incroyable de ses mœurs et à son extrême facilité à exprimer ses idées. Dans quel coin du monde civilisé la langue Française n'a t'elle pas pénétré et exercé son influence sur les esprits? et quelle opinion fut jamais trop absurde, trop ridicule, ou trop impie pour que la France ne l'ait pas adoptée,

embellie, répandue chez tous les peuples, et cela par le charme de son langage, qu'assaisonne surtout une certaine philosophie populaire? Or telle est la faiblesse de l'esprit humain que le nombre des sages est très borné: la majorité de ceux qui ne réfléchissent pas, immense: ainsi la France dans ses relations fréquentes avec les peuples n'a pu manquer de séduire, de captiver, d'inspirer de l'admiration à cette foule inconsidérée.

Ce n'est pas ici le moment de rappeler l'histoire du siècle passé, qui a contenu le germe des maux que nous souffrons aujourd'hui: histoire qu'il est aussi honteux que dangereux d'ignorer; mais remarquez ceci: les philosophes de tous les siècles au milieu de tant de dissensions se sont toujours accordés en ce point, que la constitution d'un empire quelconque, pour être durable, n'est l'affaire ni d'un seul moment ni d'un seul homme. Et quelle dissension pouvait-il y avoir sur une chose aussi évidente?

Le cultivateur plante des arbres dont un siècle suivant verra les fruits. Il les plante pourtant, pour déclarer que le soin des générations futures le touche, et surtout parcequ'il sait que pour affermir ses racines, pour porter des fruits, l'arbre a besoin d'une longue culture dans une terre longtems préparée.

Ce principe si simple, que la nature et la raison nous enseignent, voyez Messieurs, (je m'en rapporte souvent à vous, ne cherchant pas à prouver ce que j'avance par des raisonnemens subtils, mais par l'évidence d'exemples connus) voyez comme les Français l'ont foulé aux pieds dans leur étonnante et coupable légèreté.

Douze fois la constitution de l'état a été changée dans l'espace de vingt-cinq ans. Les auteurs de ces lois fondamentales se sont fatigués à les proposer, les abroger, les changer et les rechanger: de sorte qu'une même année a vu renverser deux fois toute la forme du gouvernement, et que six ans après la révolution, le nombre des lois accumulées par les assemblées législatives dépassait de beaucoup quinze mille. Tant est vraie cette parole de Tacite, que plus le gouvernement est mauvais plus il y a de lois!

Nous vous rappelons ces faits pour que vous puissiez voir, comment le pernicieux exemple de la France a irrité et entretenu ce désir insatiable des révolutions et d'une liberté sans mesure, dont tant de nations sont tourmentées comme d'une soif inextinguible: surtout depuis qu'on a vu sortir de l'école du crime ces maitres infames, qui sans rougir d'ajouter l'exemple au précepte ont appris aux peuples les plus tranquilles,

que l'insurrection est le premier des devoirs, aussitôt que le gouvernement déplait à quelques égards à la multitude en qui repose le souverain pouvoir. Doctrine que chaque jour propage, qui s'insinue même dans les ames honnêtes, et qui est la plus absurde et la plus dangereuse que l'esprit humain puisse inventer.

Vous savez que la question de la souveraineté du peuple est trop grave pour que nous puissions la traiter à fond en ce moment; mais pour ne pas entièrement passer sous silence une doctrine, dont l'influence sur les troubles présens est si active, nous vous soumettons ces courtes réflexions. Nous ne pouvons nous faire l'idée d'un peuple, c'est à dire d'après la définition que Cicéron en donne, d'une multitude assemblée par des lois et par des intérêts communs, sans songer en même tems à l'autorité qui la dirige : ôtez celle-ci, les liens de la loi convenue tombent, et le but de l'utilité générale disparait. Qu'un Roi, que quelques familles, que des hommes choisis entre les citoyens les plus considérables soient dépositaires de cette autorité, toujours est-il vrai que le souverain pouvoir est où elle réside, car s'il existe un pouvoir supérieur à l'autorité, ce n'est plus l'autorité qui dirige le peuple, mais c'est elle qu'on dirige, et toute idée d'autorité

s'évanouit. Ainsi de quelque manière que vous constituiez ce pouvoir suprême ou cette autorité qui fait qu'un peuple est un peuple, il faut toujours avouer, quelque répugnance qu'on en ait, que l'autorité constituée contient le souverain pouvoir, et qu'on ne peut séparer ces deux idées. Hé bien! que prétendent les Français? ceux du moins qui ont puisé les principes de leur philosophie politique dans la fange sanglante des révolutions. Ils disent d'un commun accord qu'ils ont déféré à leur roi d'aujourd'hui, à Louis Philippe, la royauté à de certaines conditions. Fort bien: pourvu qu'ils sentent, qu'après cet acte l'autorité ou la souveraineté repose entre les mains de celui auquel ils l'ont transmise pour toujours avec sermens faits à lui et à sa race: que ce qu'on a bien et dûment déféré ne peut plus se considérer comme non déféré; pas plus qu'on ne peut affirmer d'une même chose, comme dit la philosophie Scholastique, qu'elle est et qu'elle n'est pas. Que faut il donc penser d'une nation que nous entendons chaque jour se glorifier, de ce qu'en elle seule réside le principe de la souveraineté et de l'autorité: qu'un roi n'est qu'un mandataire obligé de se conformer à la volonté du peuple, ou de renoncer au pouvoir. Et cette opinion si fausse, émanée de la plus hon-

teuse ignorance des premiers principes du droit public, ils la louent, la propagent, la posent en principe, de manière qu'on est tenté de croire, qu'ils craignent qu'un jour la force irrésistible de la vérité ne les écrase, qu'ils veulent la prévenir en l'opprimant sous leurs vaines subtilités et leurs calomnies, et se l'assujettir par la vénalité.

Les moyens ne leur manquent pas; ils ont l'instrument le plus efficace appelé par eux *la liberté de la presse*, qui leur prête sa servile assistance : ils en abusent d'une manière si criminelle qu'il est permis de douter si cette invention de l'imprimerie, que le ciel a permise, peut dans les tems où nous vivons être encore comptée au nombre de ses bienfaits.

Nous parlons ici de cette licence sans bornes, et qu'aucune loi ne réprime, de dire, d'écrire, de répandre parmi le peuple tous les rêves d'une mauvaise tête.

On reproche aux Jésuites de soutenir parmi tant de maximes impies, surtout celle-ci : qu'il faut se servir des armes de la calomnie; parce qu'il en reste toujours quelque chose dans l'esprit des auditeurs au préjudice de ceux à qui l'on veut nuire. Quelle que soit la vérité de ce fait, j'oserais assurer que ces fougueux partisans du libéralisme, malgré ce mot qu'ils ont toujours

à la bouche, ont pris une devise assez semblable à cette formule d'une sagesse peu consciencieuse. On retrouve ce système dans les mensonges de la presse périodique, dans la séduction des spectacles, dans le perfide attrait de leurs chansons. Enfin je suis persuadé que ces deux partis si animés l'un contre l'autre ont plus de conformité d'esprit et de penchans, qu'ils ne le pensent eux mêmes. Leur but est le même: ils y marchent par des chemins différens. L'envie de régner les poursuit tous deux comme une Furie et les tourmente. Tous deux ils déploient leurs forces pour envelopper une jeunesse téméraire et indisciplinée, dont ils attendent la plus riche moisson de gloire. Les libéraux, qui renversent tout, entrainent à la licence, qui se place au dessus des lois et que la servitude doit suivre. Le Jésuitisme, sans appeler aux armes, sans enflammer les esprits, corrompt des coeurs sans expérience, y sème une doctrine, qui doit, en étouffant le sentiment de la vérité, y faire naître une superstition dégoutante, et asservir la liberté de la pensée à un seul et unique pouvoir, celui de l'Eglise. Enfin les deux partis dans leur guerre éternelle se prêtent souvent sans le vouloir un mutuel appui.

Que les ministres de Charles X. pour conjurer

la tempête publique, aient été forcés d'avoir recours dans leur incertitude à l'ordonnance qui réprimait la licence des journalistes: que le Roi ait dû faire usage du plus important de ses droits en abrogeant la loi sur les élections: que le Duc d'Orléans ait recueilli l'héritage d'autrui: que la loi fondamentale de l'état ait été défigurée et changée par une assemblée illégale, dans une nuit, dans peu d'heures, sans consulter le peuple: que soixante et dix pairs élus par le Roi aient été dépouillés de la pairie pour priver les ministres d'autant de juges équitables: que ces mêmes ministres malgré l'exil du Roi aient été mis en accusation, qu'on les ait condamnés sans qu'une loi eût défini la forme du jugement, le crime ou la peine, et cela pendant le tumulte d'une multitude furieuse accourue pour se rassasier de leur sang: qu'on ait brisé les liens de la justice, de la pudeur et du devoir: — c'est une victoire inespérée, c'est un triomphe éclatant, qui transporte de joie le parti populaire, qui l'invite à continuer son ouvrage, et dont ses adversaires envieux s'affligent: mais dans leur affliction ils entrevoient une espérance fondée sur l'insolence du vainqueur. Ils savent que le parti du peuple se déchire lui même, et d'ailleurs que des ennemis de plus d'un genre l'entourent.

Le tyran de l'Europe n'est plus, mais il lui a laissé comme par testament un legs funeste ; cette faction Bonapartiste qui fomente les séditions, les guerres, les révolutions des états les plus tranquilles. Chaque jour augmente l'audace de ces soldats, qui nourris dans les camps de la tyrannie, élevés dans l'espoir de ressaisir une domination passée, cherchent déjà leurs anciens drapeaux et inspirent partout l'enthousiasme guerrier.

Deux hommes, qui dans les républiques les plus célèbres de l'antiquité ont obtenu l'estime la plus haute, et dont l'expérience s'est formée dans le maniement des affaires les plus importantes, Platon et Cicéron ont clairement expliqué comment l'abus de la liberté conduit un peuple à la servitude, comment toute exagération vicieuse se perd dans le vice opposé : c'est là ce que nous voyons aujourd'hui, et la France doit servir de preuve à cette doctrine. Les Français, dans leur désir effréné d'une liberté trop étendue et poussés par l'ardeur insatiable de dominer, ne s'arrêteront pas devant l'autorité impuissante de leur Roi, ni devant les lois improvisées et incertaines de leurs députés : faibles digues, inutiles ouvrages pour contenir ce fleuve, qui se précipite du haut des montagnes dans toute la violence de son cours.

Ils spéculent sur les séditions des peuples : ils

respirent la guerre : la Belgique les invite : le Rhin leur sourit : l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne sont sans cesse devant leurs yeux : enfin le souvenir de l'immense désastre que la Russie leur a fait souffrir les irrite ; sans doute ! il faut qu'ils effacent la cicatrice que les ruines fumantes de Moscou leur ont laissée !

Quoi donc ? Les plus puissans Souverains, qu'unit la foi des traités et des sermens, ne s'opposeront-ils pas à tant de fureur ? Ne préserveront-ils pas les peuples, dans le péril continuel qui les environne, de la contagion de cette licence ? Ne forceront-ils pas la France à tenir sa parole en dépit d'elle même ? O triste condition de notre siècle ! L'énergie et la prudence des Princes et des Rois trop tard réveillés ne suffisent plus pour détourner les calamités, qui menaçent l'Europe entière.

Et voilà ce qu'a produit la confiance que nous avions dans la bonne foi reconnue des Anglais, et dans cette excellente constitution, dont nous pensions que la défense leur paraitrait aussi sacrée que celle des choses les plus saintes.

Nous nous flattions de l'idée que les Anglais, qui depuis la conclusion de la paix se sont unis à nous par tant de liens, et dont l'influence et l'autorité ont tant contribué à la fondation du

royaume des Pays-Bas, défendraient courageusement les traités et les droits du Roi de la Belgique, qu'ils montreraient d'une manière éclatante leurs sentimens de délicatesse et d'honneur.

Mais le souffle de cette liberté impure a passé le détroit: les peuples de la Grande-Bretagne sont atteints du même poison. Déjà la constitution tant célébrée de la république d'Angleterre n'est plus inébranlable sur sa base, cette constitution dont la ruine doit entrainer celle de la Grande-Bretagne. On veut en arracher jusqu'aux racines, et la renouveller sur des fondemens plus solides: c'est ce que disent dans leur délire les démagogues forcenés, qui dans leurs Bacchanales osent profaner jusqu'à la mémoire révérée de Guillaume III.

La constitution d'Angleterre reposait sur deux appuis excellens: sur le principe de la religion exclusive de l'état, et sur le système des élections.

Mais il y a peu de tems que le ministère, auquel on ne peut adresser que ce reproche, voyant l'un de ces deux appuis exposé aux attaques du peuple, l'autre à celles du clergé, se flatta, comme s'il se fut agi d'un procès, que par une transaction habile, en sacrifiant le principe de la religion exclusive, on pourrait sauver le système des élections et en consolider la durée.

L'événement a fait voir, combien ces plans étaient frivoles et montraient moins de prudence que le désir d'en avoir : combien il est dangereux de transiger quand il s'agit du droit et de la justice.

En pensant à toutes ces choses, mes très honorés Collègues, pouvons nous ne pas contempler avec reconnaissance le calme de cette vie que nous passons dans les douces occupations de l'étude, et plaindre le sort de ces hommes, qui placés dans des postes élevés, exposés aux tempêtes, entrainés par le flux impétueux loin du port désiré, sont enfin victimes d'un naufrage dont ils ne sauvent pas même leur gloire.

Rappelez vous ces tems dont le souvenir est encore si récent. Ce fut Wellington, ce capitaine si distingué, qui le premier s'opposa avec énergie au Tyran de la France et l'arrêta dans ses projets de dictature Européenne. Ce fut Wellington, que les rois coalisés choisirent pour chef lorsque l'exilé revint s'emparer de la France et que la guerre se ralluma. Ce fut encore Wellington, qui dans des tems difficiles prit le timon des affaires, et dans le poste le plus élevé se conduisit de manière a faire admirer sa constance à ses ennemis les plus acharnés. Vous demandez quelle récompense, quel prix il obtint, quelle

considération il a recueillie dans une carrière si glorieuse? Au moment où cet homme généreux pesant les intérêts de l'Angleterre et de ses alliés, non d'après la témérité du peuple, mais d'après sa prudence consommée, montra son aversion pour la nouvelle révolution Française, et loua la fermeté et la clémence du Roi des Pays-Bas, il s'attira la haine de ses ingrats concitoyens, il dut faire place à l'animosité de ses ennemis; il sortit du ministère, et pour que le monde put voir quelle est en Angleterre la force de la liberté et l'ardeur de la reconnaissance, cet homme invincible, qui avait bravé tant de fois les traits des Indiens et les balles Françaises, n'échappa qu'avec peine aux pierres lancées par une multitude tyrannique, qui croiait venger l'égalité et la liberté.

Juste Ciel! il est facile de prevoir par des signes certains à l'horizon politique, que l'Angleterre va bientôt porter la peine de sa licence trop longtems impunie, et de son intolérable arrogance. Ce n'est pas que nous portions envie aux Belges, qui poussés à la démence par leur trop grande prospérité en sont déjà réduits à se livrer à leurs ennemis naturels : ce n'est pas que nous nous soucions beaucoup de l'émancipation ridicule de ce peuple encore enfant : mais nous

nous plaignons justement de l'infamie sans exemple de la conduite des Anglais, qui sur les insinuations de l'ambassadeur de France, le plus astucieux des hommes, sur les déclamations d'un chétif personnage sorti des derniers rangs du peuple Belge, pendant que les plénipotentiaires de Russie, d'Autriche et de Prusse hésitaient et se taisaient, ont osé excuser la sédition, approuver la révolte, violer les droits du Roi, et déchirer indignement le lien auquel ils nous avaient forcément attachés. Mais pourquoi m'indigner contre des hommes insensibles, qu'une fausse idée de libéralité séduit, qui ont tellement fermé leur coeur à tout sentiment de délicatesse, que les graves protestations de l'ambassadeur de notre Roi, la présence du Prince d'Orange et sa piété filiale n'ont même pu les émouvoir.

Mais ce n'est pas l'Angleterre seule, tous les peuples, tous les Souverains quels qu'ils soient, qui dans les circonstances actuelles ont manqué à la foi des traités, violé la justice et méprisé la religion, tous doivent s'attendre aux vengeances divines, qui pour être lentes dans leur approche, n'en sont que plus redoutables et plus sûres en frappant.

Je crois avoir conduit ce discours au terme que je me proposais, et vous avoir montré que

ce désir sans bornes de la liberté, qui reçoit chaque jour de nouveaux alimens et qui égare les destructeurs de l'ordre établi, est la cause des maux dont le nombre déjà nous accable, et de ceux encore qui sont prêts à tomber sur nous. Bientôt on verra les liens de la société se relâcher, les gouvernemens chanceler sur leurs bases, et si Dieu n'interpose sa puissance, à cet état de trouble et d'anxiété va succéder l'explosion d'une guerre hideuse et atroce : alors après l'expulsion des Rois, le bouleversement des institutions, l'anéantissement de la justice et l'oubli de l'humanité, paraîtra sur les ruines des empires, le double monstre de la Tyrannie et de la Superstition.

Grand Dieu ! dont notre ame soumise adore les volontés immuables, si dans ces circonstances difficiles les Bataves ont assez donné de preuves de piété, de courage, de modération et de justice, pour ne pas paraître entièrement dégénérés des vertus constantes et reconnues de leurs ancêtres, détourne de notre patrie affligée des maux aussi terribles, et daigne jetter sur elle un regard de miséricorde !